

Annexe D1

**Documents d'information transmis à la population
lors des séances d'information publique**



DES NOUVELLES DU PROJET ÉOLIEN VENTS DU KEMPT

Novembre 2009

Voilà maintenant plus d'un an que Vents du Kempt inc. a signé un contrat d'achat d'électricité avec Hydro-Québec pour toute l'électricité qui sera générée par le projet éolien et ce, à partir de décembre 2014 pour une période de 20 ans. Nous sommes heureux de vous annoncer qu'Éoletric inc, initiateur du projet en 2002, est maintenant actionnaire à 100% de Vents du Kempt inc. et que nous avons entrepris de poursuivre l'avancement technique et de compléter les études environnementales du projet. C'est avec plaisir que nous nous préparons à vous convier à des sessions d'information dans les prochains mois pour vous informer de l'évolution du projet et recueillir vos commentaires.

Éoletric devient actionnaire à 100% de Vents du Kempt Inc.

Vents du Kempt Inc., créée en 2004 spécifiquement pour poursuivre le développement du projet éolien Vents du Kempt dans les municipalités de Causapscal, Ste-Marguerite et Ste-Florence, est devenu au mois de juillet une filiale à part entière d'Éoletric inc. suite au rachat de toutes les actions (de ses deux actionnaires partenaires) de la compagnie.

« Cette acquisition confirme la volonté d'Éoletric d'être impliquée dans le développement avancé de ses projets », affirme Guy Painchaud, président d'Éoletric. « Nous sommes engagés dans le développement de projets d'énergie éolienne de qualité, soucieux de l'environnement, dédiés à la création de partenariats durables avec les communautés hôtes et en tirons fierté. »

« Nous sommes extrêmement heureux de cette acquisition qui confirme le dévouement d'Éoletric au projet, et ce, sans égard à la date de mise en service commerciale tardive, soit dans cinq ans », mentionne Philippe Jünger, président de VDK.

Résumé de l'histoire du projet

Le projet éolien a débuté en 2002, suivi par l'installation d'équipement de mesure de vent sur la tour de télécommunication à Ste-Marguerite. Durant cette période, des rencontres ont débuté avec les propriétaires et les élus municipaux. Une deuxième tour a été installée en 2004 et une étude d'interconnexion a été initiée auprès d'Hydro-Québec. En 2005, une troisième tour est installée et une étude environnementale sur la faune aviaire est entreprise, suivi de visites de site pour établir la constructibilité et valider certains éléments de contraintes à l'automne 2006. Parallèlement, les discussions avec la MRC et les municipalités se sont multipliées et poursuivies en 2007 pour mener à des ententes de contribution. La soumission déposée le 17 septembre 2007 s'est soldée par un contrat avec Hydro-Québec pour l'achat d'électricité, contrat signé le 27 juin 2008.

Présentation du projet

Depuis le début de la préparation du projet Vents du Kempt Inc. a entrepris des démarches afin de favoriser l'acceptation du projet par la communauté. Des rencontres ont été réalisées avec les intervenants municipaux et les citoyens, mentionnons la présentation publique qui a été faite le 1^{er} mars 2007 soit avant le dépôt des soumissions à

Hydro-Québec. Au cours des prochains mois d'autres présentations publiques suivront afin de montrer toutes les mesures d'atténuation mises en place pour favoriser l'acceptabilité du milieu. Des réunions sont déjà prévues avec les différents organismes du milieu social et économique pour planifier les interactions futures.

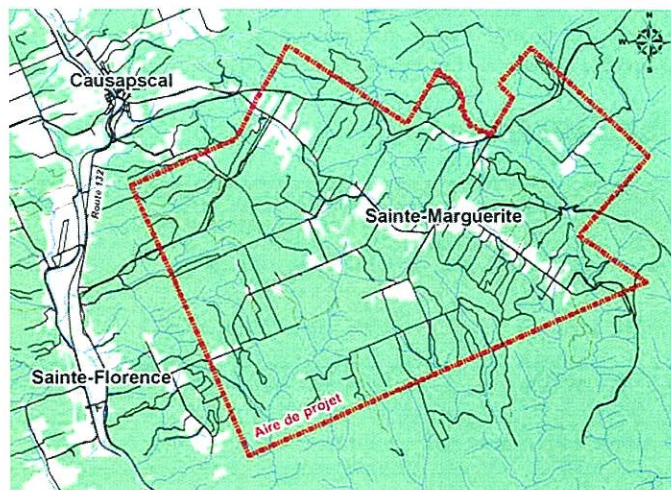
Retombées économiques anticipées

Dans le cadre du développement et de l'avancement du projet, Vents du Kempt est particulièrement actif pour créer des relations de partenariat durables. Ainsi, Vents du Kempt peut compter sur des partenaires établis pour la concrétisation du projet. Nous comptons ajouter de nombreuses firmes de services et de produits locales et régionales à notre liste de partenaires grandissante!!!

À cette étape du projet Vents du Kempt, les retombées économiques anticipées pour la région sont :

Coût total de construction:	environ 340 Millions \$ (2014)
Période de construction:	150 emplois (51 millions \$ dépensé dans la région)
Retombées pour les propriétaires et les municipalités:	1,000,000\$ annuellement ou 20 millions \$ sur 20 ans
Dépenses d'exploitation annuelles:	5 millions \$ 1 millions \$/an dans la région 25 millions \$ sur 25 ans
Création d'emploi	10 emplois directs et 10 emplois indirects
Retombées globales anticipées	~100 millions \$

À propos du projet



L'aire de projet couvre une superficie de 3458 hectares (35 km carrés) dont 86 % sont des terres privées. L'emplacement des éoliennes sera déterminé afin d'optimiser l'énergie produite tout en tenant compte des critères physiques, biologiques et humains du milieu.



DES NOUVELLES DU PROJET ÉOLIEN VENTS DU KEMPT

Novembre 2009

Le projet Vents du Kempt consiste à la réalisation d'un parc éolien de 100 MW. Ce projet inclura 50 éoliennes produisant 2 MW chacune. Ce parc aura la capacité de fournir suffisamment d'électricité pour approvisionner 30 000 foyers.

Capacité installée	100 MW
Nombre d'éoliennes	50 éoliennes
Capacité nominale	2.0 MW
Hauteur du moyeu	98m
Pales (longueur)	40 m
Tour	Tubulaire en béton
Transformateur	individuel par éolienne
Voltage de production:	400 V
Réseau collecteur:	4 embranchements collecteurs à 34.5 kV
Interconnexion:	Réseau de transmission d'Hydro-Québec via le poste de Causapsca
Ligne de transmission:	8 km principalement en forêt
Réseau routier requis:	environ 25-30 km de chemins (majorité existants)

Prochaines étapes menant à la mise en service en décembre 2014

Pour un dossier aussi complexe, de nombreuses étapes demeurent encore à terminer avant la concrétisation du projet. Ainsi, Vents du Kempt œuvre activement à l'avancement de tous les aspects du projet dans le but de construire dans le respect des attentes et des contraintes du milieu. Différentes études seront complétées : étude sonore, étude visuelle, étude de la faune, étude pour l'intégration harmonieuse des éoliennes etc. Les autres étapes seront les séances d'information publiques, les discussions avec les propriétaires, les demandes de permis. Par la suite l'étape du financement, prévue vers la fin 2012, précèdera le début de la construction au 1^{er} trimestre 2013.

Nos Partenaires

Hydro-Québec	Municipalités de Causapsca, Sainte-Marguerite, Sainte-Florence
Enercon Canada Inc.	CLD de la Matapédia
EBC Inc.	MRC de la Matapédia
SNC Lavalin	Ministère des Ressources naturelles et Faune
Activa Environnement	Chambre de Commerce de la MRC Matapédia
SER de la Vallée	Association touristique Régionale de la Gaspésie
UPA	

Mot du président

Ce changement de saison est synonyme d'enthousiasme renouvelé, car nous poursuivons à nouveau nos efforts afin de mener à bien le projet Vents du Kempt.

Depuis 2002, notre engagement envers ce projet a été à maintes fois renouvelé et s'est concrétisé dans cet important partenariat avec la communauté représenté par les municipalités de Ste-Marguerite, Causapsca et Ste-Florence. Selon notre engagement, nous croyons que ce changement de saison représente pour nous une occasion importante de poursuivre nos activités, principalement centrées sur les inventaires du milieu récepteur dans le cadre de l'étude d'impact environnementale.

Ainsi, SNC-Lavalin, secondé par Activa Environnement et plusieurs sous-traitants environnementaux, continuent de déployer tous les efforts nécessaires pour compléter les évaluations environnementales détaillées dans les plus brefs délais. Vents du Kempt continue de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires dans le cadre de cette initiative importante, qui visera à optimiser l'intégration environnementale du projet dans le milieu.

L'équipe de Vents du Kempt et moi-même nous ferons un plaisir de vous rencontrer à la prochaine journée Portes ouvertes. Entre temps, je voudrais vous rappeler que vos commentaires sont importants pour nous et je vous encourage à nous en faire part via notre nouveau site internet www.ventsdukempt.com.

PHILIPPE JÜNGER
Président

VENTS DU KEMPT INC.

Philippe Jünger
Président

Tél. : (450) 928-2222 #224

Télec. : (450) 928-5266

Sans Frais : 1-866-928-2202

Philippe.junger@eolelectric.com

Denise Bouchard
Coordonnatrice de projet

Tél. : (450) 928-2222 #226

Denise.bouchard@eolelectric.com

Représentant local
M. Laurent Marquis

Tél. : (418) 756-5368